

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule police de l'eau

n° 1181/PE

Monsieur le Directeur de la Société EIFFINOV

163, quai du Docteur Dervaux

92601 ASNIERES-SUR-SEINE cedex

Lille, le **01 SEP. 2014**

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration concernant « **l'extension du Pôle de Formation Santé Grand Lille à LOOS** », dossier enregistré sous le numéro **59-2014-00116**, vous avez déposé le 03 juillet 2014 des compléments suite à notre demande du 20 juin 2014.

Au regard des faibles coefficients de perméabilité déterminés, le dossier justifie un rejet à débit régulé au réseau pluvial, dans le respect des prescriptions de Lille Métropole, maître d'ouvrage du système de collecte. Considérant que l'infiltration ne peut pas être retenue comme mode de rejet des eaux après tamponnement, le projet s'avère compatible au SDAGE et conforme à la doctrine « Eaux pluviales » du département du Nord.

Sur la base des derniers éléments transmis, l'opération ne s'inscrit pas dans le champ d'application de la rubrique 2.1.5.0. de l'article R. 214-1 du Code de l'Environnement. Elle n'atteint pas non plus les seuils de de la rubrique 3.2.3.0. Aussi, ce projet **n'est pas soumis à procédure Loi sur l'Eau et vous pouvez démarrer votre opération**. Nous procédons à la clôture administrative de votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

La Responsable du Service Eau Environnement,



Isabelle DORESSE

Copie à :

- Madame le Maire de la commune de Loos
- Monsieur le Président de Lille Métropole
- Monsieur le Chef de la délégation territoriale de Lille

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier, à défaut auprès de la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Courrier arrivé

17 JUIN 2014

DDTM du Nord / SEE

DDTM Du Nord-Police de l'Eau
62 Boulevard de Belfort
CS90007
59042 LILLE CEDEX

A l'attention de Monsieur STANISLAVE

COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION N°1A 095 302 5445 7

N/Réf. : 29876 IA/GM/SJ/14036

**OBJET : PROJET UNIVERSITE LILLE NORD DE France
PROJET POLE FORMATION SANTE A LOOS**

Asnières-sur-Seine,
Le 13 juin 2014

Monsieur,

La société EIFFINOV intervient pour le compte de la Communauté des universités et Etablissements LILLE-NORD DE France (CUE ULNF) dans le cadre d'un contrat de partenariat pour réaliser un bâtiment de formation dans le prolongement de la faculté actuelle de Médecine –Avenue Eugène Avinée à LOOS.

Ce bâtiment est implanté pour partie sur les parcelles AZ-174 et AZ-137 du domaine universitaire de LILLE 2 à LOOS pour un périmètre d'intervention global de 1.5 ha.

Nous avons donc le plaisir de vous transmettre par la présente un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

SPE/ Arrivée le :

19 JUIN 2014

N°

768



Gilles MALAVALLON

PJ : Dossier de Police des eaux